



TIR A L'ARC

Domaine « La Garenne »  
B.P. 28  
55, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
33700 MERIGNAC  
N° agrément : 10 33 111



TIR A L'ARC

Les Archers du SAM ont le plaisir de vous inviter à participer à leur concours,

## Tir à l'arc Extérieur (TAE)

qualificatifs aux Championnats et aux Coupes de France, qu'ils organisent :

# Les 20 et 21 avril 2019

Complexe sportif Daniel Colombier  
Allée des Acacias, 33700 MERIGNAC

L'itinéraire sera fléché (fléchage F.F.T.A.) GPS – N44°50'15.43 – O0°40'59.52

Licence obligatoire (C.9 Règlements généraux)

	Samedi 20 avril 2019	Dimanche 21 avril 2019	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3
<b>Ouverture du greffe</b>	14H00	9H00	13H30
<b>Echauffement à la distance</b>	14H30	9H30	14H00
<b>Inspection matériel</b>	15h15	10H15	14H45
<b>Début des tirs</b>	15h30	10H30	15H00

Rythme ABC , les catégories autorisées, les distances et les blasons utilisés sont ceux définis par le règlement.

Pour rappel : « ancien Fita » distances 20, 30, 40, 60 et 70 m toutes catégories.

« ancien Fédéral » : Distance 50m blason 122cm à partir de la catégorie Junior.

Droits d'inscriptions	1 Départ	2 Départs	3 Départs
<b>Adultes</b>	10€	17€	24€
<b>Jeunes</b>	8€	13€	18€

Une buvette sera à votre disposition

Les arbitres: Estachy C., Guillem C., Houwer J.M., Pichonnier V. et Touzet J.

### INSCRIPTIONS

En ligne



par mail

[concours.samarc@gmail.com](mailto:concours.samarc@gmail.com)

Un email de confirmation vous sera envoyé.

Pour toutes **modifications** uniquement : contact téléphonique 06 81 51 70 24 Bruno Mortemousque avant 20h00

